

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle Nomination*

#### **Décision du 5 avril 2007 portant nomination**

NOR : SOCO0710647S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,  
Vu le décret n° 97-244 du 18 mars 1997 portant création d'une délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle à l'administration centrale du ministère du travail et des affaires sociales ;  
Vu le décret n° 2005-670 du 16 juin 2005 relatif aux attributions du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;  
Vu l'arrêté du 12 octobre 2005 portant organisation de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;  
Vu sur proposition du délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

A compter du 15 février 2007, Mme Dubois (Sylvie), attachée d'administration centrale, affectée à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, est nommée adjointe au chef de la mission indemnisation du chômage (MIC) à la sous-direction service public de l'emploi (SD-SPE).

#### Article 2

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 5 avril 2007.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur de l'administration générale  
et de la modernisation des services,*  
J.-R. MASSON